

## **COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'Espace Cambresis (salle de l'auditorium) sur convocation qui lui a été adressée le vingt et un janvier deux mille vingt-deux, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

### MEMBRES PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE

58 membres sont présents avec voix délibérative (sur 84 délégués), le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Membres présents avec voix délibérative (58- 50 Titulaires et 8 suppléants) :

Communauté d'agglomération de Cambrai (29 votants – 23 titulaires – 6 suppléants ayant obtenu procuration) :

- |  |                        |                          |
|--|------------------------|--------------------------|
| 1. Gérard ALLART,                        | 10. Dominique GAILLARD | 20. Maryvone RINGEVAL    |
| 2. Yvette BLANCHARD                      | 11. Christian DUMONT   | 21. Francis NOBLECOURT   |
| 3. Pascal BRUNIAUX                       | 12. Olivier GOBERT,    | 22. Michel PRETTRE       |
| 4. Marie-Bernadette BUISSET-<br>LAVALARD | 13. Jean-Claude GUINET | 23. Sylvain TRANOY       |
| 5. Eddy DHERBECOURT                      | 14. Marc LANGLAIS      | 24. Bernard DEBUT(S)     |
| 6. Jean-Marie DEVILERS                   | 15. Fernande LAMOURET  | 25. Alban DOBREMETS (S)  |
| 7. Pascal DUEZ                           | 16. Bruno LEFEBVRE     | 26. Claude LECLERCQ (S)  |
| 8. Jacques DENOYELLE                     | 17. Yves MARECAILLE    | 27. Fabrice LEFEBVRE     |
| 9. Jean FICHAUX                          | 18. Pascal MOMPACH     | 28. Daniel PREVOST (S)   |
|  | 19. Karine MORELLE     | 29. Thérèse WARGNIES (S) |

Présents sans procuration (S) :

Jean-Paul BASSELET,  
Marie Danielle CHEVALIER  
Marie-Anne DELEVALLEE  
Bernadette GODET  
Jeanine HOSSELET  
Martine LABALETTE

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (23 votants – 21 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- |                         |                       |                        |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| 1. Fabrice BACCOUT      | 9. Sylvain HALLE      | 16. Jean-Felix MACAREZ |
| 2. Mathieu DAVOINE      | 10. Stéphane JUMEAUX  | 17. Joseph MODARELLI   |
| 3. Maurice DEFAUX       | 11. Henri QUONIOU     | 18. Jacques OLIVIER    |
| 4. Marie-Josée DEPREZ   | 12. Patrice QUEVREUX  | 19. Laurence RIBES     |
| 5. Bernadette DUBUIS,   | 13. Michel HENNEQUART | 20. Jeremy RICHARD     |
| 6. André-Marie FORRIERE | 14. Yannick HERBET    | 21. Paul SOUPLY        |
| 7. Daniel FORRIERES     | 15. Gilles PELLETIER  | 22. Claude DOYER(S)    |
| 8. Jean-Claude GERARD   |                       | 23. Alain FLINOIS (S)  |

Présents sans procuration (S) :

Guy DRUENNE, Sandrine HOTTON

Communauté de Communes du Pays Solesmois (6 votants – 6 titulaires – 0 suppléant) :

1. Jean-Marc BOUCLY
2. Michel DHANEUS
3. Didier ESCARTIN
4. Georges FLAMENGT
5. Sylviane MAROUZE
6. Roland SALENGRO

Présents sans procuration (S) :

Jean-Marc LEMEITER

Membres excusés (T) :

Thierry BOUTEMAN, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Benoit DHORDAIN, Jean-Pierre DHORME, M-Thérèse DOIGNEAUX, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, Bernard HUREZ, Bruno IVANEC, Philippe LOYEZ, Romain MANESSE, Stéphane MAURICE, Daniel POTEAU, Slimane RAHEM, Laurence SAYDON, Gérard SETAN, Nicolas SIEGLER,

Alexandre BASQUIN, Etienne BASQUIN, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Didier CATTOEN, Pierre-Henri DUDANT, Véronique GODELIEZ NICAISE, Ludovic HAVART, Didier KEHL, Julien LEONARD, Bertrand LEFEBVRE, Jérôme MELI, Bernard PLET, Liliane RICHOMME,

Christophe BISIAUX, Paul SAGNIEZ,

Secrétaire de séance :

Jeremy RICHARD

Thématiques	Sous-Thématique	Montants
Ressources Humaines	Masse salariale	500 000
Transition Energétique	PCAET	25 000
	COT EnR	90 000
	COT TRI / ACTEE	335 000
Scot / Urbanisme	SCOT	200 000
Habitat	PIG / GUH	510 000
	FONDS AIR	40 000
Développement Local	FISAC	45 000
Mobilité	SDV	34 000
	Soutien mise en œuvre projets mobilité	85 000
	SMT	31 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 895 000</b>

**Proposition budgétaire et Cotisations**

A ce jour, la **cotisation des collectivités membres de 2,60 € / habitant** permet d'engager les dépenses nécessaires à l'exercice des propositions de travail du PETR du Pays et à son fonctionnement.

A cette cotisation « Pays » s'ajoute la **cotisation des collectivités au programme « Habitat »** (en 2021, a été actée une montée en puissance progressive du PIG de la cotisation de 1 à 1,7 € - 1,25 € en 2021 - en réponse à une augmentation du contingent - en attente de la réponse de l'Etat et l'ANAH) :

- **Scénario 1** : Augmentation du contingent et donc augmentation de la cotisation à 1,50 € / habitant pour l'atteinte des objectifs 2022 soit 160 dossiers.
- **Scénario 2** : Maintien du contingent et donc maintien de la cotisation à 1,25 € / habitant pour l'atteinte des objectifs 2022 soit 130 dossiers.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Publié le ..... 17 FEV. 2022 .....  
 Certifié exécutoire le ..... 17 FEV. 2022 .....

Le Président,

Sylvain TRANOY



Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le



Le budget prévisionnel en 2022 (année pleine) est de 500 000 €.

L'effectif se compose de :

- 7 agents (5 en activités à temps plein et 2 à 80 %) ;
- 1 agent de la CAC mis à disposition du PETR, pour 0,7 ETP ;
- 1 agent RH qui exerce au titre des activités accessoires ;
- 1 agent mobilité qui exerce au titre des activités accessoires ;
- 1 recrutement en cours (Habitat) ;
- 1 agent actuellement mis à disposition de la Chambre des Métiers jusqu'en juin 2023 avant un retour au PETR.

**Tableau des effectifs en 2022 :**

Service	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Grade ou Durée	Postes pourvus	Salarié
Direction	Directeur	100%	X	-	NON	
Finance	Responsable finances	70%	Mise à disposition	1 an	X	Gérard BEVIS
Urbanisme	Chargée de mission urbanisme	100%	Contractuelle	CDD de 3 ans Du 21/06/21 au 20/06/24	X	Cammie AUDIN
Urbanisme	Chef de projet SCoT	80%	Titulaire	Technicien territorial	X	Jonathan LABAERE
Environnement Climat Energie (ECE)	Chef de projet PCAET - COT TRI	100 %	Titulaire	Ingénieur territorial	X	Magdalena VANRENTERGHEM
Environnement Climat Energie (ECE)	Chargée de mission ECE Energéticienne / patrimoine public	100 %	Contractuelle	CDD de 3 ans du 12/04/21 au 11/04/24	X	Nina CONTI
Environnement Climat Energie (ECE)	Chargée de mission ECE Plantations	100 %	Contractuelle	CDD de 2 ans Du 15/11/21 au 14/11/23	X	Inès DESPREZ
Développement Rural	Gestionnaire LEADER	100%	Titulaire	Rédacteur territorial	X	Dorothee BIN
Développement Rural	Chargée d'animation LEADER	80%	Contractuelle	CDD de 3 ans Du 01/03/21 au 28/02/24	X	Mélanie LEGUAY
Développement Rural	Chargée de mission animation territoriale économique		Mise à disposition	Attachée territoriale	X	Sergine VAUBOURGEIX
Habitat	Chargé(e) d'opération habitat	100%	X	-	NON	En cours de recrutement

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

➤ **La Mobilité**

Lauréat de l'appel à projet national « Vélos et Territoires » de l'ADEME, le Pays du Cambrésis porte l'élaboration d'un Schéma Directeur Vélos. Le but est d'identifier un réseau cyclable hiérarchisé, favorisant l'usage des modes dits actifs. Le projet est en cours de finalisation.

Le Pays est engagé dans une réflexion pour expérimenter des solutions concrètes pour répondre aux mobilités quotidiennes vécues sur le territoire.

Afin d'agir de manière plus structurelle sur la problématique de la mobilité, le Pays du Cambrésis travaille aux côtés des EPCI pour favoriser la structuration d'outils innovants en matière de transports à l'échelle de l'arrondissement.

Sur cette thématique porteuse, le Pays du Cambrésis demeure vigilant et opportun aux différents appels à projets et appels à manifestation d'intérêts à même de faire avancer cette thématique.

**Le budget prévisionnel de la mission en 2022 est de 150 000 €.**

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

➤ **L'habitat avec les dispositifs portés par le Pays**

Portage technique des projets d'arrondissement d'amélioration de l'habitat. En déployant des financements incitatifs aux particuliers, le Pays du Cambrésis et ses partenaires aident à financer les travaux de rénovation du parc privé :

- Mise en service du Guichet Unique de l'Habitat et ses partenariats ;
- Mise en œuvre du PIG 2019-2023, en matière de rénovation thermique et d'adaptation des logements ;
- Etude bilan sur le fond AIR 2019-2021
- Etude sur la rénovation énergétique de maisons types
- Travail en partenariat avec les acteurs de l'habitat (EPCI, INHARI, ADIL, ANAH, CD59, Région, Etat...)
- Collaboration transversale avec les services internes urbanisme et environnement dans le cadre du diagnostic foncier, du PCAET et du COT-TRI ;
- Entretien annuel de l'Observatoire de l'habitat ;
- Veille aux appels à projet et aux évolutions législatives

**Le budget prévisionnel de la mission en 2022 est de 550 000 €.**

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**



### ➤ **L'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale**

Cette mission consiste en la mise en œuvre, l'évaluation et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis qui est le document d'urbanisme portant, à l'échelle de l'arrondissement, la vision stratégique en matière d'aménagement du territoire. La révision du SCoT du Cambrésis sera l'occasion de construire ensemble un projet politique et partagé à l'échelle de l'arrondissement autour de nos problématiques du quotidien. La finalisation du diagnostic et le début des échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont prévus pour 2022.

En parallèle de la révision, l'accompagnement proposé par le Pays aux élus tout au long des procédures d'urbanisme est maintenu.

Le Pays du Cambrésis apporte ainsi une aide à la prise en compte des orientations du SCoT ainsi que des conseils dans le domaine de la planification et la définition de projets.

**Le budget prévisionnel de la mission en 2022 est de 200 000 €.**

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### ➤ **Le Développement Rural**

Ce sont des aides financières et une équipe technique pour soutenir des projets les EPCI, communes, entreprises, associations de l'arrondissement au service de la population locale :

**Dispositif FISAC 2017-2022** (192 365 €) : Redynamiser les activités commerciales, artisanales et de services pour le maintien d'un service de proximité aux habitants.

- Aide financière à 61 entreprises et 7 collectivités.

**Programme européen LEADER 2014-2022** (1 698 477 €) : Développer et valoriser l'économie locale, le tourisme de proximité et l'économie circulaire :

- Aide financière à 82 projets (entreprises, associations, collectivités).

La mission mène une **veille stratégique** pour candidater à de nouveaux dispositifs financiers /appels à projets en adéquation avec les besoins locaux : commerce de proximité, transition numérique, santé : LEADER 2023-2027

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022**

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Monsieur le Président rappelle qu'en application des articles L.5211-36 et L.2312-1 du Code Général des collectivités territoriales, le Comité Syndical est appelé à débattre sur les orientations générales du budget dans les deux mois qui précèdent le vote de celui-ci.

Pour alimenter le débat, voici quelques informations sur les perspectives de travail proposées pour l'année à venir et qui relèvent des thématiques de travail identifiées à l'échelle du Pays :

- Le développement durable avec le Plan Climat Air Energie Territorial,
- L'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale,
- L'habitat avec les dispositifs portés par le Pays,
- Le développement rural,
- La mobilité.

➤ **Le développement durable avec le Plan Climat Air Energie Territorial**

Depuis 2014, le Pays accompagne l'ensemble des collectivités sur la rénovation du patrimoine public, au titre de TEPCV initialement. Le Pays accompagne sur :

- La rénovation du patrimoine public par l'accès à des audits énergétiques (ACTEE 2), un accompagnement à l'accès aux certificats d'économie (CEE), en complémentarité des dispositifs du Département (ADVB) et de l'Etat (DETR, DSIL), un état des lieux du patrimoine public (enquête énergie, Operat...)
- La mission « transition énergétique » par un accompagnement dans le développement des projets d'énergie renouvelable (COT EnR), par la mise en œuvre d'un Contrat d'Objectifs de la Territorialisation de la TRI (COT TRI), c'est le :
  - accompagnement dans la réalisation des Plans Déplacement Etablissements Scolaires (PDES),
  - plan d'actions en faveur de la qualité de l'air des écoles,
  - traitement des îlots de chaleur (étude arbo-climat des 12 pôles urbains) et la gestion / l'intégration des eaux pluviales
- La plantation par le portage de l'opération « Plantons le décor » et l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage dans leur projet de plantation (communes et agriculteurs).

**Le budget prévisionnel de la mission en 2022 est de 450 000 €**

**APPROUVE A L'UNANIMITE DANS LE CADRE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**



**OBJET : TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022**

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité.

Monsieur le Président rappelle qu'en application des articles L.5211-36 et L.2312-1 du Code Général des collectivités territoriales, le Comité Syndical est appelé à débattre sur les orientations générales du budget.

Ce débat s'est tenu le 27 janvier 2022 sous l'égide du président du syndicat mixte du Pays du PETR du Cambresis, Monsieur Sylvain TRANOY.

Les élus des territoires membres du comité syndical ont pu s'exprimer sur les propositions présentées par Monsieur le président qui rappelle les prérogatives du PETR et confirme son implication au service de ses membres, du territoire et des habitants.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Sylvain TRANOY

Publié le ..... 17 FEV. 2022 .....  
Certifié exécutoire le ..... 17 FEV. 2022 .....

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le